



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Rapport de résultats 2020

BEN 19011 - Projet d'Appui à
l'Opérationnalisation de la Police
Républicaine (PAOP)

BENIN

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	2
ACRONYMES.....	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES).....	5
1.1 FICHE PAOP	5
1.2 EXÉCUTION BUDGÉTAIRE.....	6
1.3 AUTO-ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE	6
1.3.1 <i>Pertinence</i>	6
1.3.2 <i>Efficacité</i>	7
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	7
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	7
1.4 CONCLUSIONS	7
2 MONITORING DES RÉSULTATS	9
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	9
2.1.1 <i>Contexte institutionnel</i>	9
2.1.2 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	9
2.1.3 <i>Contexte HARMO</i>	9
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME	10
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	10
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	11
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	11
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	11
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	11
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	11
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	12
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	12
2.5 PROGRÈS DES INDICATEURS	12
2.6 ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPALES ACTIVITÉS.....	12
2.7 ANALYSE DES PROGRÈS RÉALISÉS.....	12
2.8 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	13
2.9 PROGRÈS DES INDICATEURS	13
2.10 ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPALES ACTIVITÉS.....	13
2.11 ANALYSE DES PROGRÈS RÉALISÉS.....	13
2.12 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	14
2.13 PROGRÈS DES INDICATEURS	14
2.14 ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPALES ACTIVITÉS.....	14
2.15 ANALYSE DES PROGRÈS RÉALISÉS.....	15
3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	15
3.1 PROGRÈS DES INDICATEURS	15
3.2 ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPALES ACTIVITÉS.....	15
3.3 ANALYSE DES PROGRÈS RÉALISÉS.....	15

4	THÈMES TRANSVERSAUX.....	15
4.1	GENRE.....	15
4.2	APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS HUMAINS (ABDH).....	15
4.3	TRAVAIL DÉCENT.....	15
4.4	DIGITALISATION.....	15
4.5	ENVIRONNEMENT.....	15
5	GESTION DES RISQUES.....	16
6	PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	18
6.1	RÉORIENTATIONS STRATÉGIQUES.....	18
6.2	RECOMMANDATIONS.....	18
6.3	ENSEIGNEMENTS TIRÉS.....	18
7	ANNEXES.....	19
7.1	CRITÈRES DE QUALITÉ.....	19
7.2	DÉCISIONS PRISES PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE ET SUIVI.....	23
7.3	CADRE LOGIQUE MIS À JOUR.....	24
7.4	APERÇU DES MORE RESULTS.....	24
7.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) ».....	25
7.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	27

Acronymes

CoPiL	Comité de Pilotage
CoTech	Comité Technique
DGPR	Direction Générale de la Police Républicaine
DERCT	Direction des Etudes, de la Réglementation et de la Coopération Technique
DSP	Direction de la Sécurité Publique
DPS	Direction de la Planification et des Statistiques
DRHC	Direction des Ressources Humaines et des Compétences
DFS	Direction de la Formation et des Stages
DSIC	Direction des Systèmes d'Information et de la Communication, porte-parole de la DGPR
DRT	Direction du Renseignement Territorial
DPJ	Direction de la Police Judiciaire
DDPR	Direction Départementale de la Police Républicaine
ENABEL	Agence belge de développement
MISP	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
M&E	Monitoring et évaluation
PAOP	Projet d'Appui à l'Opérationnalisation de la Police Républicaine
PAOP - CRI	Projet d'Appui à l'Opérationnalisation de la Police Républicaine - volet gestion de crise
IM	Intervention Manager
OCRC	Office Central de Répression de la Cybercriminalité

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche PAOP

NOM PROJET	Projet d'Appui à l'Opérationnalisation de la Police Républicaine (PAOP)
CODE PROJET	BEN 19011
ZONE D'INTERVENTION	Bénin (niveau central et stratégique) avec 2 zones pilotes : Cotonou + Parakou et Tchaourou
BUDGET	3,715 millions d'euros
INSTANCE PARTENAIRE	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP)
DATE CONVENTION SPECIFIQUE	CS initiale signée le 29/11/2018 Avenant pour le Pilier 4 signé le 27 décembre 2019
DATE DE DEMARRAGE/ DATE DU COPIL D'OUVERTURE	Démarrage : 01/09/2020 1 ^{er} COPIL : 16/12/2020
DATE DE FIN D'EXECUTION PREVUE	31/10/2023
FIN DE LA CONVENTION SPECIFIQUE	28/11/2023
GROUPES CIBLES	DGPR-DSP-Commissariats d'arrondissements-Acteurs de la société civile-Population du Bénin
IMPACT	PAOP contribue aux 2 objectifs généraux du portefeuille, à savoir : 1. Contribuer à la création d'emplois décents et durables, à l'augmentation des revenus des acteurs économiques et des ménages et à l'amélioration des équilibres macro-économiques du Bénin, et ce dans deux secteurs économiques clés du Bénin ; 2. Contribuer à la bonne gestion du dividende démographique et à la réduction de la mortalité maternelle et infantile, et améliorer la productivité du capital humain.
OUTCOME	« Appuyer l'opérationnalisation de la Police Républicaine »
OUTPUT	R1. Le concept de police communautaire est développé et mis en œuvre
	R.2 Le phénomène prioritaire lié à la délinquance économique, financière et informatique est géré
	R.3 La Gestion des Ressources Humaines, et de son axe formation, sont renforcés
	R.4 L'administration et la communication externe sont professionnalisées
ANNEE COUVERTE PAR LE RAPPORT	2020

1.2 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de décaissement à fin 2020
		2019	2020		
Total	3.715.000	-	125 939	3 589 061	3%
Output 1	1.595.380	-	28 368	1.595.380	2%
Output 2	385.000	-	-	385.000	0%
Output 3	465.000	-	-	465.000	0%
Output 4	605.000	-	-	605.000	0%
Moyens généraux	664.620	-	97 571	624.176	16%

Le projet PAOP n'ayant pas démarré au moment de l'élaboration des MONOP au début de l'année, la planification financière du DTF fut actualisée en septembre. Un montant de 108.788 € avait été prévu sur 2020. Ce budget visait l'acquisition de matériel roulant, des équipements IT, le mobilier de bureau, la réalisation de flyers et fardes d'informations sur le projet, la prise en charge des frais de personnel.

En fin d'année, le résultat des dépenses a atteint 125.939€ (tx d'exécution : 115,77% du budget prévu). Cette augmentation s'explique par le fait que le matériel IT prévu décaissé en Q1 2021, a pu être payé fin 2020. Par contre, le projet avait prévu un montant de 3000 € environ pour la création de toilettes "femmes" à la DGPR. Les travaux ne s'étant achevés qu'en janvier 2021, ce montant a finalement été décaissé en Q1 2021.

Le dépassement des décaissements est ainsi causé par :

- le matériel IT était prévu « à décaisser » en Q1/2021 mais le fut fin 2020 (env. +10.000€), car procédure plus rapide sous forme de demande de prix.
- Montant SLA dont les chiffres étaient à corriger à la hausse (env. +10.000€).
- Montant rénovation WC imputé en 2020 mais finalement décaissé en 2021 (env. - 3.000€)

1.3 Auto-évaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Le nouveau gouvernement du Bénin dès son installation en 2016 a marqué sa volonté de mener une revue des modalités d'intervention des forces de défense et de sécurité publique en vue de sa modernisation et d'une plus grande efficacité dans la gestion publique. Ce processus de réforme est traduit dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) qui prévoit dans son axe stratégique 2 relatif à l'amélioration de la gouvernance, la fusion de la Police et de la Gendarmerie en une force unique opérationnelle et au service des populations. Pour ce fait, le gouvernement du Bénin a fait la demande d'un appui à la Belgique pour un accompagnement afin de rendre opérationnelle cette nouvelle police créée. En réponse à cette demande, le PAOP a été ajouté au portefeuille du Bénin. L'objectif spécifique du PAOP qui est d'« appuyer

l'opérationnalisation de la Police républicaine » reste donc d'actualité et pertinent et est entièrement aligné aux priorités nationales. Les appuis tels que la revue des cadres organiques liés au concept de police communautaire, les renforcements des ressources humaines sur les fonctions de base de la police, l'acquisition des équipements de lutte contre la cybercriminalité, la modernisation par la digitalisation de certains processus et procédures au sein de la police devaient permettre d'atteindre cet objectif.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Le projet PAOP a démarré ses activités en septembre 2020. Les activités majeures exécutées au cours de cette période sont relatives à la mise en place de l'équipe projet, la création d'un cadre de collaboration et confiance avec la DGPR (réunions avec le DG, désignation policier référent dès octobre 2020, visites commissariats, la prise de contacts avec partenaires des PTF (Ambabel, GIZ, USA, FR,..) et le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique; ainsi que l'installation de l'équipe et des instances de gestion et pilotage.

L'efficacité des actions à ce stade du projet ne pourra être appréciée que dans le prochain rapport de résultat.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

Le projet étant au démarrage, on ne peut mesurer si les ressources allouées ont été utilisées de façon optimale que lors de la rédaction du prochain rapport de résultat.

1.3.4 Durabilité potentielle

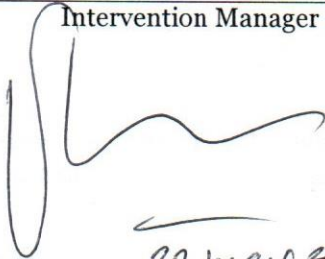
	Performance
Durabilité potentielle	B

La durabilité des actions ne sera mesurée qu'au moment de la rédaction du prochain rapport de résultat.

1.4 Conclusions

- La situation sanitaire mondiale liée au Covid 19 a affecté l'exécution de ce projet. En effet, prévu pour démarrer au début de l'année 2020, le projet n'a pu réellement démarrer qu'en septembre 2020.
- De même, il y a eu quelques difficultés pour le recrutement de l'Intervention Manager (IM) qui n'a pu se finaliser qu'au cours du 3ème trimestre de l'année. Le projet n'a donc démarré de façon effective qu'avec la prise de fonction de l'IM en septembre 2020 et le 1er Comité de pilotage d'ouverture s'est tenu le 16 /12/2020.
- L'année 2020 est donc une période de démarrage pour le PAOP, avec peu d'activités mises en œuvre en dehors de l'installation de l'équipe, des instances de gestion et pilotage, de l'analyse baseline ainsi que la prise de contact avec les partenaires locaux et les PTF intervenant dans le secteur de la sécurité.
- L'années 2021 sera consacrée aux 1ères missions d'expertise Polfed, la mise en place d'un comité technique avec la partenaire et la préparation des premiers marchés publics

visant l'équipement de la police (véhicules, transmission, cybercriminalité,...), ainsi que le lancement d'activités de police communautaire dans les deux zones pilotes.

<p>Intervention Manager</p>  <p>22 mars 2021</p>
<p>Véronique KETELAER Responsable Programme Police</p>

2 Suivi des résultats¹

2.1 Évolution du contexte

Le contexte sanitaire mondial marqué par la survenue de la pandémie du Covid 19 a ralenti le démarrage et la mise en oeuvre. En effet, dans le souci de maîtriser les risques d'augmentation des cas de contamination, le gouvernement a pris des mesures telles que la mise en place d'un cordon sanitaire autour des grandes villes du pays, le confinement partiel. Néanmoins, sur le plan national, le pays a pu organiser des élections municipales.

2.1.1 Contexte institutionnel

Pour pallier au déficit de personnel policier, le Bénin a décidé de procéder sur une période de 5 ans au recrutement de 500 agents par an. La première vague de 500 agents a été recrutée au cours du dernier trimestre de l'année. Le Bénin a procédé également à la restructuration des compagnies républicaines de sécurité (Dassa pour le centre, Cotonou et Porto-Novo pour le sud et Parakou pour le nord). Aussi, les premiers travaux d'avancement à la police républicaine ont été lancés avec des changements dans les applications des grades: les officiers sont désormais des commissaires, les sous-officiers, des brigadiers de police et les hommes de rang, des agents de police.

Par ailleurs, il a été procédé à la relecture de la loi portant AOF de la police républicaine, à la mutation du personnel aux postes de commandement (les DDP et leurs adjoints, les commissaires d'arrondissement).

Enfin, du matériel roulant a été mis à la disposition des unités.

2.1.2 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Le PAOP a organisé son premier Comité de Pilotage (CoPil) le 16/12/2020. Ce premier CoPil est conjoint à celui du volet "Gestion de crise" du programme police (PAOP-CRI) financé par l'Union européenne. Il a porté sur l'adoption du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) du comité, la validation des membres, la présentation des 1ères activités et la prise de décisions concernant les locaux du projet et enfin, l'identification de la 2ème zone pilote du Programme.

Un comité technique de travail est prévu et lancé début 2021. Il s'agira d'un organe de travail mixte (Enabel et Police) dont les décisions et recommandations seront présentées au DGPR lui-même.

Du 25 au 27 novembre 2020, un atelier Baseline avec les parties prenantes a été également organisé et a permis de passer en revue, la théorie du changement, la logique d'intervention du projet ainsi que le cadre logique et les indicateurs du projet. Le rapport de ce atelier est en cours de finalisation.

En ce qui concerne l'installation de l'équipe du projet, la DGPR a mis à la disposition du projet, un local pour 3 postes de travail (3 bureaux) à la DGPR. Ce local, rapidement rafraîchi, servira dès janvier à installer l'Expert Sectoriel Technique Police notamment, une bibliothèque ressources sur la Police Communautaire et autres thèmes ; ainsi que du personnel du projet. Cet ancrage facilitera la contribution à la définition des politiques et stratégies et l'accompagnement de leur mise en oeuvre, de même que la documentation et la remontée des expériences.

Contexte HARMO

L'harmonisation de l'intervention avec les autres PTF du secteur reste un défi. Compte tenu de

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

la sensibilité politique de ce secteur, la collaboration avec l'Ambassade est très étroite sur ce projet. De même, dès le départ, le projet a initié une prise de contacts avec les PTF (GIZ, USA, France, DUE, ..) intervenant dans le secteur. Certains comme la GIZ ont pu participer à l'atelier Baseline du projet.

La collaboration avec les autres PTFs est relative à la recherche des synergies entre les interventions et les échanges d'information pour éviter les doubles financements et le partage d'expériences. Le projet a pris contact individuellement avec l'ensemble des PTF pour présenter le PAOP et début 2021 il est prévu de lancer une concertation sectorielle régulière.

2.2 Performance de l'outcome

Lors de l'atelier Baseline organisé du 25 au 27 novembre 2020, le cadre logique, les indicateurs du projet ont été passés en revue. Le rapport Baseline est en cours de finalisation et les indicateurs énumérés ci-dessous sont issus du DTF (document de formulation) et ne sont pas encore arrêtés définitivement.



2.2.1 Progrès des indicateurs 2

Indicateurs ³	Valeur de la <i>Baseline</i> ⁴	Cible finale ⁵
Tableau organique (occupations minimales et optimales)	2020 : texte organique en cours de validation	Tous les textes revus et validés
Ratio services de 1ère ligne vs services d'appui	2020 : Données non disponibles	Min 60% (1ère ligne) /40% (services d'appuis)
Nombre de processus formalisés validés et évaluation de ces processus	2020 : Pas de mécanismes de contrôle qualité des processus	50% des processus initiés dans nos domaines de résultats sont « validés » selon un mécanisme de contrôle qualité
Nombre de processus « Genre »	2020 : Pas de processus	1 processus par année (3 au total)
Perception interne des policiers de la PR	Enquête interne (à mener lors de la Baseline ou via rapports mensuels)	Progression de 10% du sentiment de satisfaction de la part des policiers
Collaboration de la population	Pas de mécanisme de comptabilisation et de suivi de plaintes déposées à la PR	Croissance d'enregistrement du nombre de plaintes et de renseignement
Réseaux et mécanismes de partenariats organisés	CLS non fonctionnel CDS non fonctionnels partout	70% de l'existant fonctionnel 50% du souhaitable formalisé et fonctionnel

Très peu d'activités ont pu être mises en œuvre au cours de l'année 2020, aussi est-il trop tôt pour des résultats atteints. De septembre à décembre 2020, les activités exécutées ont concerné notamment l'installation de l'équipe, l'acquisition des équipements IT et du matériel roulant, l'actualisation de la planification financière du projet, la planification des premières missions de la police fédérale. La diffusion de flyers d'information sur le PAOP et le PAOP-CRI aux partenaires, ONG et institutions locales.

² Vous pouvez utiliser le tableau fourni ou le remplacer par votre propre format de matrice de monitoring. Ajouter/supprimer des colonnes en fonction du contexte (certaines interventions devront ajouter des colonnes pour les années précédentes, tandis que d'autres – nouvelles – interventions n'auront pas encore de valeur pour l'année précédente).

³ Reprendre les indicateurs, tels qu'ils figurent dans le cadre logique (du DTF ou de la dernière version du cadre logique)

⁴ La valeur de l'indicateur au temps 0. Se réfère à la valeur des indicateurs au début de l'intervention (Baseline).

⁵ La valeur cible à la fin de l'intervention.

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1

Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Cible finale
Tableau organique (occupations minimales et optimales)	Décision 2019 022/BRSG/DE/DRCT du 13/2/2019 rel au Ciat Arrondis	Cadre existant fonctionnel à l'OCRC + DRT + communes et départements pilotes
Nombre de processus formalisés validés et évaluation de ces processus sur la police communautaire	Pas de processus formalisé	Processus de patrouille virtuelle, orientation du
Un document formel de capitalisation des pratiques et d'implémentation du concept de Police communautaire est disponible	2020 : 1 guide disponible	Document de capitalisation avec les bonnes pratiques disponible
Réseaux et mécanismes de partenariats organisés	2020 : pas de plan local dans les arrondissements de 2 communes pilotes	Existence d'un plan local dans 80% des arrondissements des 2 communes pilotes

2.3.2 État d'avancement des principales activités

Dès l'installation de l'équipe projet, elle s'est attelée à rassembler tous les textes existants au niveau national sur la police communautaire y compris les textes élaborés par les autres PTF (GIZ avec la Fondation Hanns SEIDEL). Ceci a permis de relever la nécessité d'un travail de relecture à faire pour une harmonisation au plan national en 2021 afin d'avoir des textes correspondant aux normes internationales et validés de tous.

De même, une mission de la police fédérale avait été planifiée fin 2020 sur la stratégie policière et la gestion de crise. Malheureusement, cette mission n'a pas pu se réaliser à cause des restrictions de voyages dues au Covid 19. Elle fut reportée à mi-janvier 2021.

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁶	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1-Appuyer l'amélioration de la couverture territoriale des commissariats d'arrondissement			X	
2-Appuyer les capacités de projection des policiers dans leur territoire			X	
3-Appuyer les capacités de communication des policiers dans leur territoire et de la population			X	
4-Renforcer les mécanismes d'appui, de suivi et de contrôle des commissariats d'arrondissement			X	
5-Appuyer le développement du concept de police communautaire et sa mise en œuvre			X	
6-Appuyer le développement des fonctions de base des commissariats d'arrondissement			X	
7-Appuyer les mécanismes de recueil et de réponses aux besoins exprimés par les populations			X	
8-Appuyer la mise en place de partenariats et mode de collaboration avec les acteurs externes (société civile,..)			X	

⁶ A : Les activités sont en avance
B : Les activités sont dans les délais

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

La mise en œuvre effective des activités est prévue pour 2021 et les progrès réalisés pourront alors être analysés. La fin de l'année 2020 fut mise à profit pour présenter le programme PAOP aux partenaires, prendre connaissance de la documentation déjà disponible sur le concept de Police communautaire et faire quelques visites d'observation du terrain. Par ailleurs, outre l'installation de l'équipe PAOP, le dernier trimestre 2020 fut aussi consacré à la préparation des organes de gestion et de pilotage et la 1^{ère} planification budgétaire.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Cible finale
Tableau organique (occupations minimales et optimales)	Description du cadre et fonctions OCRC, DRT, DDP et Ciat Arr. en matière de Cybercriminalité	Cadre existant fonctionnel à l'OCRC + DRT + communes et départements pilotes
Nombre de processus formalisés validés et évaluation de ces processus	Pas de processus formalisé	Processus de patrouille virtuelle, orientation du renseignement, de recherche judiciaire en matière de cyber formalisé
Réseaux et mécanismes de partenariats externes organisés	Pas de collaboration formalisée	Collaboration fonctionnelle avec les acteurs clés comme l'ASSI, les réseaux professionnels

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁷	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1-Définir le rôle et le cahier des charges des différents services			X	
2-Renforcement des capacités en matière d'analyse criminelle et de planification stratégique			X	
3-Appui à la mise en œuvre du plan de lutte contre la cybercriminalité			X	
4-Appui à la création de partenariats et de développement de réseau			X	
5-Appui à l'accueil et l'accompagnement des victimes			X	

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Aucune activité majeure exécutée sur ce résultat en 2020. Néanmoins, des rencontres ont été organisés avec l'Office Central de Répression de la Cybercriminalité (OCRC) pour comprendre le fonctionnement et les défis auxquels, ils font face et actualiser l'analyse des besoins.

C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.
⁷ A : Les activités sont en avance
 B Les activités sont dans les délais
 C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Cible finale
Tableau organique (occupations minimales et optimales)	Draft de planification du personnel Draft de répertoire des formateurs en cours	-Tableau organique, cahiers des charges, description de fonction disponibles -Formateurs en nombre et compétences suffisantes
Nombre de processus formalisés validés et évaluation de ces processus	2020 : -2 lois et 13 décrets d'organisation du corps -Élaboration des cursus des formations statutaires en cours	-80% Formations prioritaires (à établir lors de la BL) dispensées dans les domaines de résultats de l'intervention. -Ensemble des cursus, modules disponibles -80% des formations prioritaires dispensées dans les domaines de résultats de l'intervention
Réseaux et mécanismes de partenariats organisés	Répertoire des formateurs en cours	Collaboration actée avec des acteurs extérieurs dans le cadre des formations spécifiques

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁸	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1-Appui à la gestion et à la planification du personnel de la police républicaine			X	
2-Appui à la prise en compte du Genre dans le recrutement et la gestion du personnel			X	
3- Appui à la finalisation des formations statutaires et à la constitution du répertoire des formateurs			X	
4-Appui à l'amélioration des processus de gestion des ressources humaines			X	
5-Appui au développement de la formation continue			X	
6-Recueil et prise en compte des besoins des policiers			X	
7-Appui à la création de partenariats externes et mise en réseau des structures de formation			X	

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Pas d'activités réalisées (phase démarrage), il n'est pas possible d'analyser pour le moment, des progrès.

⁸ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Cible finale
Tableau organique (occupations minimales et optimales) des services centraux en charge de l'administration et de la communication	Description des services dans le décret sur la DGPR Existence de quelques Processus reconnus (points de presse, rapports mensuels et annuels, ...)	Tableau organique, cahiers des charges, description de fonction disponibles
Nombre de processus formalisés, validés et évaluation de ces processus	2020 : Description des services dans le décret sur la DGPR Existence de quelques processus reconnus (points de presse, rapports mensuels et annuels ...)	80% des processus clés formalisés et validés
Réseaux et mécanismes de partenariats organisés	Points presse site web : Outils de sensibilisation : (Diagnostic, nombre de visites, ... à relever lors de la BL)	Développement et professionnalisation des outils : points presse, site, outils Sensibilisation

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁹	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1-Définir le rôle et le cahier des charges des différents services			X	
2-Appui à l'élaboration et mise en œuvre d'un plan d'archivage			X	
3-Appui à la production de données quantitatives et qualitatives fiables			X	
4-Appui à l'élaboration d'une stratégie et de plans de communication, ainsi que leur mise en œuvre		X		
5-Appui à la capitalisation et diffusion des principaux chantiers de la réforme (processus de fusion, police communautaire...)			X	
6-Appui à la coordination des appuis extérieurs dans le secteur de la sécurité			X	

⁹ A : Les activités sont en avance
 B Les activités sont dans les délais
 C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Des flyers et des fardes d'information sur le PAOP ont été réalisées et diffusées lors de tout contact avec les partenaires locaux et PTF. Des informations sont collectées auprès de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication (DSIC) pour la rédaction des termes des références visant un marché public en vue de l'élaboration d'une stratégie de communication au profit de la DGPR.

Un groupe WhatsApp du projet a été créé et permet un partage d'information à temps réel. L'exécution du reste des activités est planifiée pour l'année 2021.

3 Thèmes transversaux

3.1 Genre

La problématique de la prise en compte du genre dans le secteur de la police reste un défi. Fin 2020, constatant qu'il n'existait aucune toilette pour femmes au sein des locaux de la DGPR, le PAOP a entamé la rénovation de toilettes avec la création d'une toilette pour les femmes et une toilette mixte au sein de la DGPR pour répondre à un besoin spécifique liée au genre. Un marché public a été lancé à cet effet et les travaux démarrés au cours de 2020 s'achèveront en Q1 2021.

3.2 Approche Basée sur les Droits Humains (ABDH)

Pas d'activité réalisée en 2020.

3.3 Travail décent

Pas d'activité exécutée en 2020.

3.4 Digitalisation

Des séances de travail ont été organisées avec le projet DigiBoost pour analyser les chantiers de collaboration tels que la numérisation des archives de la police, la possible organisation de hackathons pour des solutions innovantes aux défis de la DGPR et dans le secteur de la sécurité.

Analyse des besoins du service OCRC au cours de la baseline en novembre 2020.

3.5 Environnement

Il n'y a pas d'activités exécutées en 2020.

4 Gestion des risques

Identification des risques			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
Changement d'orientation politique	31/03/2020	OPS	Moyen	Moyen	Moyen	Dialogue politique avec le gouvernement, l'Ambabel	Amb			Prévu
Absence ou retards de recrutements	31/03/2020	OPS	Moyen	Haute	Haute	Campagne de recrutement en cours à la police de 500 élèves policiers par an sur une période de 5 ans	DGPR		500 élèves policiers déjà recrutés et en formation et 500 autres planifiés pour Q4 2021	En cours
Diminution ou stagnation des moyens budgétaires pour la Police Républicaine	31/03/2020	OPS	Moyen	Haute	Haute	Plaidoyer au sein du comité de pilotage du projet et auprès du gouvernement béninois	PAOP			Prévu
Abus des droits de l'Homme	31/03/2020	OPS	Moyen	Haute	Haute	Clarification de la stratégie policière intégrant l'approche ABDH et formations des policiers	PAOP			Prévu
Corruption	31/03/2020	OPS	Moyen	Moyen	Moyen	Formations de policiers	PAOP			Prévu
Défis RH (nombre, compétences, turn over, ...)	31/03/2020	OPS	Moyen	Moyen	Haute	Avec le recrutement des 500 agents en cours actuellement (2ème vague de recrutement planifié pour Q4 2021 par la police)	DGPR		Avec le recrutement des 500 policiers engagés par an, le déficit en ressources humaines est en partie en train d'être résolu. Le renforcement de capacités sur les principes de police communautaire reste à faire avec le PAOP	En cours

Identification des risques			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
Politique de mobilité du personnel (Turn over, ...)	31/03/2020	OPS	Haute	Moyen	Haute	Travail au niveau transversal sur la stratégie policière et projets de capitalisation	DGPR			Prévu
Disparition des archives de la Police Nationale et de la Gendarmerie	31/03/2020	OPS	Faible	Moyen	Faible	Appui à la digitalisation et numérisation des archives de la PR avec un plan d'archivage (un MP est prévu à cet effet)	PAOP			Prévu
Résistance au changement	25/11/2020	OPS	Faible	Moyen	Moyen	Un MP est planifié pour analyser le bien-être et besoins des policiers et initier des actions pour susciter une adhésion interne au sein de la police au concept de polcom.	PAOP			Prévu
Indisponibilité des policiers durant les élections présidentielles d'avril 2021 et tensions politiques	10/02/2021	OPS	Moyen	Moyen	Moyen	1er tour début avril 2021 et second tour possible en mai 2021. La police est mobilisée pleinement sur l'encadrement du scrutin à compter de début mars 2021 et donc peu disponible pour les réunions de travail et collaboration sur les activités PAOP et PAOP-CRI (notamment au sein du Comité technique). Mitigation : se concentrer sur le lancement d'activités ne nécessitant pas trop de présence policière (réunions avec société civile, analyse documentaire, contacts autres PTF,..) et dialogue politique	DGPR			Prévu
Défis des futurs recrutements (disponibilités budgétaires, formations, ...)	31/03/2020	OPS	Haute	Moyen	Haute		DGPR			Prévu
Crise sanitaire lié au Covid-19	10/02/2021	OPS	Haute	Moyen	Haute	Réunions en visioconférence, mesures barrières à faire respecter par le personnel				En cours

5 Synergies avec les autres interventions

5.1 Synergies avec les autres interventions du portefeuille bilatéral

Le PAOP a entamé des réflexions avec le projet DigiBoost sur les questions de digitalisation des processus au profit de la police républicaine. De même, une séance de travail a été initiée avec le projet Equité relative à la possibilité de travailler ensemble sur la mise en place d'un centre d'accueil « One stop center » des victimes de violences basées sur le Genre. La concrétisation de ce projet est planifiée pour 2021.

Avec le projet PASPort, des réunions de prise de contact ont été effectuées avec des visites au Port pour soutenir le travail d'audit entamé en 2019 pour PASPORT. Des pistes de synergie en l'occurrence la mutualisation des missions de la police fédérale sur les volets qui concernent aussi bien le port que la sécurité fluviale ou des actes de cybercriminalité.

5.2 Synergies avec les autres interventions pour tiers

Le budget du PAOP est complété par un financement de l'Union Européenne pour la gestion de crise : le Projet d'Appui à l'Opérationnalisation de la Police républicaine du Bénin-Volet gestion de crise (PAOP-CRI). L'objectif de ce projet est de compléter l'intervention PAOP en appuyant la police en matière de prévention et préparation à une meilleure gestion de crise. La convention spécifique de ce volet a été signée le 06/11/ 2020 pour un montant de 2 000 000 d'euros. Vu les difficultés pour le recrutement de l'ATI pour ce volet de l'intervention, un contrat temporaire de 6 mois a été signé à un Expert international senior qui a pris fonction en novembre 2020. Les activités du projet démarreront effectivement en 2021. DigiBoost et EQUITE sont respectivement des projets de l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement (AFD), plusieurs axes de collaboration sont en cours d'analyse et seront exploitées dès le démarrage effectif des activités en 2021.

6 Pilotage et apprentissage

6.1 Réorientations stratégiques

Sans objet à ce stade de démarrage du projet.

6.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Proposer des locaux pouvant héberger l'équipe projet (provisoirement est installée à la REP)	MISP	fév/mars (2 ^{eme} Copil)

6.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Prise de contact rapide avec Partenaire local et création d'une relation de confiance sont fondamentales pour garantir un engagement dès le démarrage du projet	Siège Enabel , Enabel Bénin, partenaire local
Lancement de projet en période de crise sanitaire (backstopping virtuel du siège Enabel, entrée en fonction des agents moins accompagnée) nécessite de travailler avec des profils très flexibles et directement opérationnels pour s'adapter très facilement aux réalités de terrain	

7 Annexes

7.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.		
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.		
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?				
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.		
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.		
X	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.		
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.		
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?				
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.		
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.		
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.		
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.		

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		X		
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
X	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		A	B	C	D
			X		
4.1 Durabilité financière/économique ?					
X	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?					
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?					
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
x	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?					
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).			
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.			
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.			

7.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Fournir un aperçu des décisions stratégiques importantes prises par le Comité de pilotage et assurer le suivi de ces décisions.¹⁰

Décision à prendre					Action		Suivi		
Décision à prendre	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
De façon consensuelle, le COPIL a souhaité qu'une alternative au bâtiment de l'ex-Gendarmerie proposé soit étudiée pour héberger l'équipe Projet et qu'un autre site soit identifié rapidement, cela afin d'éviter tout retard dans la mise en place des projets mais aussi de trop lourds investissements	16-12-20	Q4-2020	CoPil	DGPR/MISP	Mettre à disposition du programme des locaux appropriés	DGPR/MISP	Q1-2021	Installation provisoire de l'équipe PAOP à la RepBEN en attente de locaux mis à disposition par la Police partenaire. La Police a émis une proposition de locaux mais, vu les coûts élevés de rénovation du bâtiment, cette option fut abandonnée (cfr décision COPIL de mi-déc 2020). + Local DGPR : la Police a mis à disposition 1 local pour 3 postes de travail (3 bureaux) à la DGPR. Ce local, rapidement rafraîchi, servira dès janvier à installer l'EST Police notamment, une bibliothèque ressources sur la Police Communautaire et autres thèmes ; ainsi que du personnel PAOP et CRI	En cours
Les communes de Parakou et Tchaourou constituent la zone pilote 2 du PAOP et PAOP-CRI	16-12-20	Q4-2020	CoPil	PAOP -DGPR		DGPR		Note de la DGPR et PV CoPIL confirmant les deux communes comme zones pilotes	Terminée

¹⁰ Vous pouvez utiliser le tableau de ce template ou le remplacer par votre propre format (p. ex., celui de votre monitoring opérationnel), pour autant qu'il fournisse les mêmes informations.

7.3 Cadre logique mis à jour

Le cadre logique est en cours d'actualisation suite à l'atelier Baseline de fin novembre 2020 et sera annexé au prochain rapport dès sa validation.

7.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Tout le cadre logique ainsi que les résultats ont été repris au cours de l'atelier Baseline et en cours de validation.
Rapport Baseline enregistré dans PIT ?	Prévu
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Le Pilier 4 ayant démarré tardivement par rapport aux autres interventions, il ne fera pas l'objet d'une évaluation à mi-parcours.
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Q4 /2023 (estimation)
Missions de backstopping depuis le 01/01/2020	Q4/2021 (estimation)

7.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

				Budget	Q4 2020	Q1 2021	
Résultat 1 : Le concept de Police communautaire est développé et mis en œuvre							
A	1	1	1	Mission expertise Polfed (2) et ateliers (Elaborer plan de déploiement des CoArr (hommes et bâtiments), redéf tâches policières, vérifier normes fixées pour les CoArr existants)	30 000	0	10 000
A	1	2	3	Appui à la maintenance ou acquisition de moyens de projection (Vhl, motos, ...)	150 000	0	5 000
A	1	3	2	Appui au développement, acquisition ou maintenance de moyens de transmission	150 000	0	5 000
A	1	4	1	Mission expertise Polfed (2) (Appuyer les Directions Dptales dans le contrôle de l'implémentation du modèle, standardisation et documenter les pratiques. Expérimenter. Rôle déterminant ATN Police)	30 000	250	10 000
A	1	5	3	Appui expériences pilotes	165 880	28 118	10 000
A	1	6	1	Mission expertise Polfed (2) (Définir tâches essentielles de Police Communautaire (concrétiser principe de subsidiarité)	20 000	0	10 000
TOTAUX R1						28 368	50 000
Résultat 2 : Le(s) phénomène(s) prioritaire(s) lié à la délinquance économique, financière et informatique est (sont) mieux géré(s)							
TOTAUX R2						0	0
Résultat 3 : La Gestion des Ressources Humaines, et de son axe formation, sont renforcés							
TOTAUX R3						0	0
Résultat 4 : L'administration et la communication externe sont professionnalisés							
A	4	1	1	Mission expertise Polfed (1) ou expertise locale (Décrire rôle des services DGPR (surtout supports liés au Secrétariat Général et DG Planification et statistiques)	25 000	0	10 000

A	4	3	3 Support de diffusion des données (rapport, ...)	25 000	0	10 000
TOTAUX R4					0	20 000
Z: Moyens généraux						
Z	0	1	Staff	328 780	31 779	11 726
Z	0	2	Investments	76 440	45 421	8 000
Z	0	3	Operational (Charges fonctionnement véhicules- communication-Internet-production flyers et fardes)	164 400	8 179	3 500
Z	0	4	Audit, M&E and support	95 000	12 192	2 500
TOTAUX moyens généraux					97 571	25 726
Total général					125 939	95 726

A noter qu'une correction a du être faite concernant les chiffres du montant « planifié » en Q4/2020 (MONOP oct 2020), à savoir 108.788 € au lieu de 76.000 € comme inscrits au tableau d'octobre 2020, ceci suite à une erreur de formatage de tableaux financiers Excel.

7.6 Ressources en termes de communication

Un plan de communication a été élaboré pour une bonne visibilité des activités et réalisations du projet, informer les parties prenantes du secteur et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et capitaliser sur les résultats atteints ainsi que l'impact du programme.

Plusieurs axes de communication ont été identifiés et concernent : la production de supports audio-visuels au profit des diverses cibles, la rédaction des articles, de newsletter, des capsules vidéos pour capitaliser les expériences, la production de fiche projet d'information générale sur le PAOP et des fiches de capitalisation par résultats.

Le projet étant à sa phase de démarrage, des fardes et fiches descriptive des actions du projet ont été élaborées et diffusées à chaque rencontre ou atelier organisés avec les partenaires.